

Février
2021

Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



CULTIVEZ-VOUS L'ESPRIT À YFFINIAC

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Prévention des inondations et
plan de sauvegarde
ENFANCE JEUNESSE
Portailfamille:inscriptionsenligne
Pocket film:tournages surYffiniac
SPORTS LOISIRS ET CULTURE
Exposition : « Hors d'usage » de
Michel Batt





Décembre

Avec Assmat'Ibulles des ateliers, créatifs ont été proposés aux plus jeunes en cette fin d'année 2020. Les enfants ont fabriqué des rennes et des sapins de Noël en utilisant des cartons de récupération ainsi que des cartes de vœux (photos) pour mettre leur propre touche aux décorations. Découpage, collage, coloriage, les enfants ont réalisé de véritables oeuvres d'Art pour le plus grand plaisir de leurs familles. L'association Assmat'Ibulles peut être fière de ses artistes en herbe.

Mercredi 20 janvier

Un groupe de l'Antrejeunes a rencontré Emmanuel Pajot en personne pour découvrir ses oeuvres et participer à la création d'une des deux toiles qui orneront les murs de la partie musique au Patio. Les jeunes se sont montrés très réactifs et intéressés par le sujet, « trop cool » pouvait-on entendre régulièrement lors des explications de l'artiste.

Les contraintes sanitaires obligent à se réunir en petit groupe, ce qui parfois est un avantage : ainsi les jeunes se sont exprimés sur une plus grande toile (20 X 120 cm). Ils ont laissé libre cours à leur imagination et leur créativité. La toile rejoindra celle du groupe des adultes.



Lundi 18 janvier

Remise des tablettes aux élus ce jour lors du Conseil Municipal en réunion plénière. L'équipement numérique facilitera la communication de l'ordre du jour des séances et la transmission des documents. Cela réduit la consommation de papier et permet d'avoir un outil numérique pour tous les élus sans devoir investir dans un équipement informatique plus coûteux en mairie.

26 Janvier

Des travaux d'aménagement pour agrandir le parc « Au Fil de l'eau » ont permis l'aménagement d'un espace de jeux supplémentaires pour les enfants. Ils bénéficient d'une pyramide de cordes de 7.40 m et d'une tyrolienne de 27.50 m de long. Le paillage au sol est composé de « fleur de bois naturel ». Utilisable depuis octobre 2020, les consignes de sécurité sont visibles sur les abords des structures.





Le Sillon - Février 2021



SOMMAIRE

Agglo info

COMMERCES : TICKET COMMERÇANT
 CONCOURS : LA GARE MOBILISE LES VOTES
 MOBILITÉ : ACQUÉRIR UN VÉLO ÉLECTRIQUE.....P4

Actualités municipales

PRÉVENTION INONDATIONS ET PLAN DE SAUVEGARDE
 L'ACTION SOCIALE AU COEUR DE LA SOLIDARITÉ
 TRAVAUX AU ROND POINT DE WACKERSBERG
 URBANISME : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
 ÉGLISE : LES TRAVAUX CONTINUENT
 CYCLISME : PASSAGE SÉCURISÉ CVCB
 SÉCURITÉ : VIGILANCE SUR LA ROUTE.....P5-P7

Enfance Jeunesse

PORTAIL FAMILLE : INSCRIPTIONS EN LIGNE
 LE POCKET FILM : TOURNAGE SUR YFFINIAC
 ÉCOLE SIMONE VEIL : « LES PETITES CARTES POSTALES CHORÉGRAPHIQUES »
 ÉCOLE SAINT-AUBIN : « LE CYCLE DE L'EAU ».....P8-P9

Sports, loisirs et culture

EXPOSITION : « HORS D'USAGE » DE MICHEL BATT
 USY BASKET : ACTIVITÉ BASKET SANTÉ.....P10

Vitrine / Opposition

DAVID POIDEVIN, MAGNÉTISEUR À YFFINIAC.....P11

Agenda/Urbanisme/État-civil.....P12

A NOTER

Prochain conseil municipal :
lundi 8 février

Nos agents ont du talent !

Essentiels à la vie sur la commune, les services techniques comptent 18 agents. Je profite de cette tribune pour remettre en valeur les compétences des agents qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de nos citoyens.

Les services techniques composés de 18 agents sont répartis sur 4 domaines : la voirie, l'entretien des véhicules, des bâtiments et les espaces verts.

Les agents chargés de la voirie interviennent sur l'entretien des fossés, des busages, des panneaux de signalisation, du mobilier urbain et des élagages. Un agent qualifié s'occupe de l'entretien des véhicules et du matériel du service technique.

Les travaux de réfection de nos 70 kms de voirie sont réalisés en partenariat (grâce à un appel d'offre tous les 4 ans) par une entreprise. Elle sera en charge de continuer les travaux du cheminement doux entamés sur la commune (Article p. 5). Courant mars, commencera la tranche du cheminement entre les Villes Hervé et la Croix Bertrand.

De son côté, le pôle équipement est chargé de l'entretien courant des 17 bâtiments communaux. Il réalise les travaux de peinture, plomberie, maçonnerie, chantiers de menuiserie et d'électricité. Pour certains chantiers, nous faisons appel aux entreprises locales et aux associations d'insertion comme Adalea par exemple, qui a réalisé la peinture des classes dans l'école Simone Veil.

Enfin, le service espaces verts est en charge de nos 26 hectares (cimetières et terrains des sports compris). Grâce aux larges compétences de nos équipes, il est possible d'entretenir nos espaces en proposant de la tonte, du fleurissement, de l'élagage ou encore du désherbage « Zéro phyto » depuis 2013. Ils sont accompagnés dans leurs tâches quotidiennes par des ateliers d'insertion (Esatco et Ateliers de la Baie) qui travaillent sur certains secteurs définis. A noter que 5 ha bénéficient pour leur entretien de l'éco-pâturage par la société Patur'Rance.

Sur le plan du développement durable, nous allons lancer un chantier d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif, les travaux débiteront en février. Dans la continuité de nos engagements, nous avons aussi fait le choix de remplacer 3 véhicules diesel de notre flotte par 2 véhicules électriques et 1 hybride.

Le chantier de rénovation de l'église quant à lui, entame sa deuxième tranche avec la réfection des joints et de la toiture avec charpente et vitraux (l'article p.7).

La commune est aussi impactée par différents travaux et cette année plus particulièrement par les travaux de l'agglomération sur les réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement et d'eau potable. (Article p. 6)

Mission Sécurité

Depuis le début de la mandature, m'a été confié le domaine « Sécurité ». Je travaille donc en étroite collaboration avec le policier municipal, Samuel Patarin.

Le policier municipal, chargé d'appliquer les pouvoirs de police du maire en termes de sécurité, salubrité et tranquillité publique, intervient sur l'ensemble du territoire communal, en relation régulière avec la Gendarmerie Nationale. Assurant une police de proximité, il veille à la sécurité des usagers aux abords des établissements scolaires et s'assure du respect des règles de stationnement. Il intervient également pour des incivilités telles que les dépôts sauvages, animaux errants, différends de voisinage ou dégradations de bien public. La commune ayant récemment fait l'acquisition de deux radars pédagogiques, il en assure également la gestion en lien avec les services techniques.

J'aimerais vous rappeler que le bien vivre ensemble est primordial au sein de la commune, ainsi j'en appelle à votre vigilance pour contribuer à améliorer la sécurité. Bonne lecture !

Jean-Yves Martin
 Adjoint aux travaux, à la sécurité et aux équipements

La page de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Commerces

Bénéficiez du service Ticket commerçant gratuitement



Pour soutenir le commerce de proximité, des « Ticket commerçant » vont permettre de bénéficier de réductions. Saint-Brieuc Armor Agglomération a été choisi comme territoire d'expérimentation par la Banque des Territoires avec Laval Agglomération et Saint-Malo pour expérimenter le dispositif « Ticket commerçant ». Ce dernier a pour objectif d'inciter les habitants à consommer localement afin de relancer l'économie du

territoire. Dans l'agglomération, il sera mis en place le 1^{er} février pour 3 mois.

Comment ça marche ?

- Vous pourrez télécharger votre chéquier de 5 tickets, soit 25 €, à dépenser dans les commerces de proximité participant à l'opération sur :

ticket-commerçant.fr/saintbriecagglo

- Vous trouverez la liste des commerçants partenaires sur cette même plateforme.
- Vous pourrez utiliser un ticket de 5 € dès 20 € d'achat.
- Le téléchargement de 5 tickets de 5 € est possible une fois par mois.
- Lors de votre achat, vous validez votre ticket depuis votre smartphone en entrant le code du commerçant affiché en magasin.
- Vous présentez votre ticket au commerçant qui s'affiche sur votre smartphone.
- Le commerçant bénéficie immédiatement

de l'opération et vous le soutenez grâce à votre achat.

Quels commerces peuvent bénéficier du Ticket commerçant ?

Sont concernés tous les commerces de Saint-Brieuc Armor Agglomération participant à l'opération à l'exception de la grande distribution.

Vous trouverez la liste des commerçants partenaires sur :

ticket-commerçant.fr/saintbriecagglo à partir du 1^{er} février. Ils seront aussi identifiables

grâce à un sticker « Ticket commerçant » apposé sur la vitrine.

Pour plus d'information sur le dispositif, vous pouvez consulter la plateforme :

www.ticketcommerçant.fr/saintbriecagglo ou le site internet :

www.saintbrieuc-armoragglomération.bzh à partir du 1^{er} février 2021.

Concours

La gare finaliste mobilise les votes

C'est la porte d'entrée privilégiée dans l'Agglomération. En participant au concours de la plus belle gare de France par Gare & Connexions, la gare de Saint-Brieuc déjà reconnue pour sa belle architecture, a gagné ses lettres de noblesse. Un concours qui a créé l'engouement sur la communauté Facebook avec plus de 153 000 votes en tout, la gare de Saint-Brieuc affrontait la gare de Metz. Il faut dire que les bretons sont très fiers de leur patrimoine et le font savoir. C'est tout de même Metz qui s'est imposé à seulement 300 voix près, malgré le soutien d'Estelle Denis, animatrice télé, sur les réseaux sociaux. Nul doute que l'an prochain, l'Agglomération se mobilisera pour remporter ce beau concours.



Mobilité

Une aide à l'acquisition d'un vélo électrique



Afin de favoriser la pratique du vélo comme mode de déplacement, Saint-Brieuc Armor Agglomération a souhaité mettre en place un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) et de vélos cargo à destination des habitants des 32 communes du territoire.

Très demandée, cette aide va permettre l'acquisition d'un vélo pour les foyers plus modestes en allégeant la facture. Pour faire votre demande, veuillez remplir le dossier disponible sur le site de l'Agglomération en

y joignant les pièces justificatives indiquées. Attention : vérifiez bien que vous répondez aux critères d'éligibilité de l'aide. Il vous faudra acheter le vélo dans une boutique de l'Agglomération, le bénéficiaire devra être un habitant de l'Agglomération au titre de sa résidence principale. Il s'agit d'une subvention par foyer, vous ne pourrez en bénéficier qu'une seule fois.

Ce dispositif permet de financer 25 % du coût d'acquisition d'un VAE ou d'un vélo cargo neuf, dans la limite de 150 €.

Municipalité

Prévention des inondations et plan de sauvegarde



Comme chacun le sait, la Commune est particulièrement sensible au risque d'inondation en raison de sa topographie et de son hydrographie si particulières ainsi que de son assujettissement à l'action des marées. Dans son histoire récente cette situation lui a valu, à deux reprises (février 2010 et octobre 2020), de « bénéficier » de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle...

Elle lui a également valu, comme à plu-

sieurs autres communes de la Baie de Saint-Brieuc, d'être visée par un « Plan de prévention des risques littoraux et d'inondation » (PPRLI), prescrit par arrêté préfectoral du 28 décembre 2016 qui réglemente drastiquement l'urbanisation des espaces proches du rivage.

Un Maire engagé

Le sujet s'avère donc sensible et n'est pas sans lien avec l'engagement du Maire au sein de l'Agglomération dans la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), transférée obligatoirement aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018.

Cette compétence prévoit que l'établissement de coopération intercommunale organise un certain nombre d'actions définies par l'article L.211-7 du Code de l'environnement :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,

- la protection et la restauration des zones humides.

Une équipe d'une dizaine de spécialistes travaille à la mise en place de cette nouvelle mission. L'exécutif de Saint-Brieuc Armor Agglomération, récemment installé, s'attache à définir les objectifs et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Une équipe municipale concernée

En complément de cette très importante politique publique gérée à l'échelle du bassin de vie, Yffiniac est dotée d'un plan communal de sauvegarde, lui aussi coordonné au niveau intercommunal mais essentiellement porté par les élus municipaux.

Son rôle est de protéger les habitants des dommages auxquels ils sont exposés lorsqu'un péril survient. Dans ce dispositif chacun des élus du conseil municipal s'est vu assigner un rôle spécifique, lors des inondations, de manière à ce que la mise en sécurité des personnes et des biens puisse être assurée avec un maximum d'efficacité.

Social

L'action sociale au coeur de la solidarité

L'action sociale des mairies s'est imposée comme un maillon essentiel de la solidarité dans les communes. Ses missions ont changé mais elle conserve une place particulière car très proche du terrain.

Depuis le début de la pandémie, Annick Glâtre, adjointe chargée de la cohésion sociale, de la solidarité et des services à la population, coordonne l'équipe des élus et des membres du bureau du CCAS pour la mise en place d'une action de vigilance auprès de nos aînés.

Annick Glâtre nommée ci-dessus et Marie Le Corguillé (sur la photo), responsable du CCAS, répondent aux questions des admi-

nistrés au sujet des aides qu'ils peuvent obtenir. Les administrés peuvent faire appel à ce service pour trouver des solutions d'accompagnement pour leurs aînés, prendre rendez-vous pour faire le point sur leur situation ou connaître les démarches nécessaires pour obtenir certains droits.

Certaines personnes souhaitent un rendez-vous avec une assistante sociale, c'est pourquoi le CCAS travaille en partenariat avec la Maison du Département. Les assistantes sociales peuvent programmer leur rendez-vous sur Yffiniac. Pour rencontrer une assistante sociale, il faut prendre rendez-vous au 02 96 60 80 60.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS d'Yffiniac au 02 96 72 70 25.

Cyclisme - déplacements doux

Passage sécurisé CVCB



Un aménagement spécifique a été réalisé rue Julien Quintin et rue Louis Marteil sur environ 560m pour un coût de 75 000 € au total. Il s'agit d'un aménagement dit CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée). Il permet de dégager une voie pour les cyclistes sur des routes étroites. L'objectif est de continuer à faciliter les déplacements doux sur la commune en prolongeant l'itinéraire de liaison douce depuis la Gare jusqu'en centre-bourg par le parc Au Fil de l'Eau. Pour rappel, les cheminements doux sont des modes de déplacements qui n'utilisent

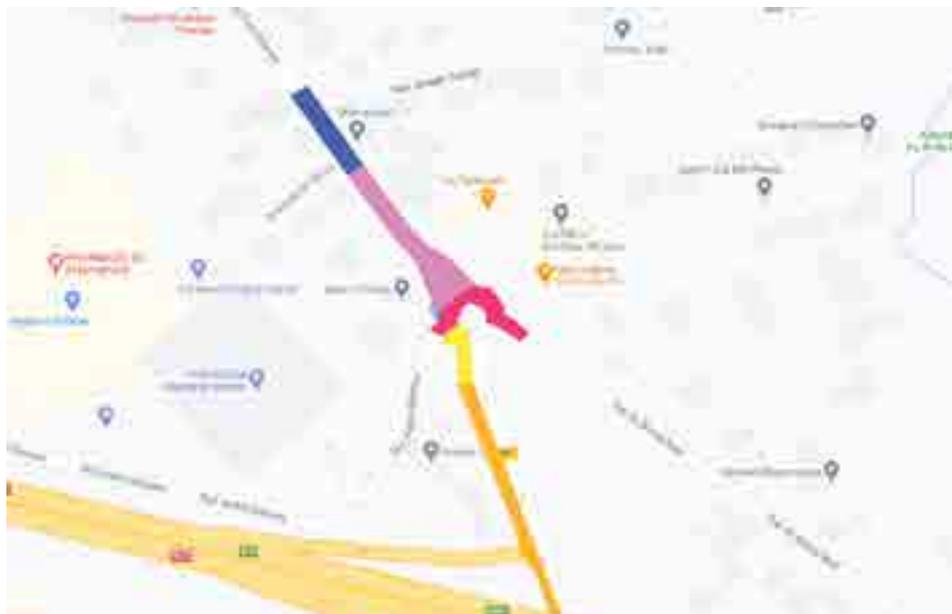
pas d'énergies polluantes et se présentent comme une alternative aux transports conventionnels comme la voiture.

Comprendre cet aménagement

Sans la présence de cyclistes, les bandes sont utilisables pour la circulation des véhicules. Si des cyclistes sont présents sur la piste cyclable, il faudra que les automobilistes se rabattent et leur laissent la priorité. Des panneaux ont été installés pour expliquer le système et faire de la pédagogie.

Travaux dès février

Rond-point Wackersberg



- Phase 1** : Penthièvre / Caron
4 nuits du 8 au 12 février
- Phase 2** : Penthièvre sud
16 nuits du 15 février au 12 mars
- Phase 3** : Giratoire Nord
20 nuits du 15 mars au 9 avril
- Phase 4** : Giratoire Sud
12 nuits du 12 au 29 avril
- Phase 5** : Rue d'Armorique
33 nuits du 3 mai au 30 juin

Urbanisme

Avis d'enquête publique

Un arrêté portant sur le commencement d'une enquête publique est ouvert. Cet arrêté concerne une demande d'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation environnementale.

Cette enquête est ouverte du 1^{er} février 2021 à 9h jusqu'au 3 mars 2021 à 17h. C'est une enquête en vue du renouvellement de l'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) et de déchets d'amiante liés (ISDND) sur le site « Pont Pin » sur la commune d'Yffiniac.

Elle est consultable sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2283> Le dossier complet, support papier, comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie d'Yffiniac, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public peut formuler ses observations sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles mis à sa disposition à la mairie d'Yffiniac :

- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie d'Yffiniac ; les observations et propositions adressées par voie postale sont annexées au registre d'enquête, tenu à disposition du public à la mairie d'Yffiniac.

- par voie électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-2283@registre-dematerialise.fr du lundi 1^{er} février 2021 à 9h, heure d'ouverture de l'enquête, au mercredi 3 mars 2021 jusqu'à 17h, heure de clôture de l'enquête.

Les contributions reçues par messagerie électronique seront accessibles et donc visibles par tous sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/2283>

Monsieur Michel Fromont, directeur général des services en retraite, a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur.

Il recevra le public les :

Nous vous en parlons le mois dernier, les travaux au rond-point de Wackersberg, entre la rue Turmel et la rue d'Armorique réalisés par l'entreprise Lopin basée à Plélo, ont débuté à l'heure où le Sillon est distribué.

Pour mieux comprendre le déroulement des travaux, voici un plan par phase ci-contre. Pour rappel, ces travaux réalisés par l'Agglomération consistent en la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable et pluviale afin d'éviter de potentiels risques d'effondrement des réseaux. Les compétences « eau » et « assainissement » ont été transférées aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération.

Circulation

Le chantier se fera exclusivement la nuit de 20h à 6h, les perturbations de circulation seront donc très limitées. Quoiqu'il arrive la circulation sera régulée par des feux tricolores et des déviations permettront d'avoir accès à l'ensemble des rues. Selon les règles de confinement, l'impact sur la population pourrait être encore plus restreint si le couvre-feu devait se prolonger. Le chantier lui, ne sera pas impacté par les changements de règles sanitaires.

A noter que des nuisances sonores seront tout de même à prévoir pour le voisinage.

Lundi 1^{er} et samedi 13 février 2021 de 9h à 12h ainsi que Mercredi 24 février et mercredi 3 mars 2021 de 14h à 17h.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de M. Beurel, gérant de la SARL Beurel Environnement, à l'adresse électronique suivante : alainbeurel@amel-immo.com

Le rapport et les conclusions numérisés du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Yffiniac et sur le site internet des services de l'État en Côtes-d'Armor à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, assorti de prescriptions, soit à un refus.

Église

Les travaux continuent

Un aménagement spécifique a été réalisé sur le toit de l'église. Impressionnante, la structure parapluie va servir à protéger l'édifice durant la période hivernale pour continuer les travaux et éviter toutes interruptions dues à la météo. Durant cette tranche, les ardoises seront enlevées. Cette installation signe la fin des travaux du clocher et marque le début de la phase 2 qui s'attaque au chœur de l'église.

Les travaux avancent bien, pas de mauvaise surprise pour les équipes qui s'affèrent sur le chantier, ainsi le planning initial est toujours d'actualité, la phase 2 devrait s'achever fin août. La phase 3 qui suivra s'occupe plus particulièrement du centre de l'édifice.



Sécurité

Vigilance de tous sur le cheminement vers le collège



Plusieurs comportements inappropriés dans la zone de cheminement vers le collège d'Hillion depuis Yffiniac ont été signalés. Les règles du bien vivre ensemble sur la route ne sont pas toujours respectées. Un certain nombre d'élèves circule à vélo, en trottinette ou à cyclomoteur. L'application du code de la route doit être respectée car aux heures d'ouverture et de fermeture du collège, la circulation est dense. Conjointement, Christophe Bitter et Samuel Patarin (policiers municipaux d'Hillion et Yffiniac) positionnés au niveau du giratoire de Saint-René ont observé les comportements à risques et ont interpellé les contrevenants. Il s'agit de faire de la

prévention auprès des parents et des élèves qui se rendent au collège Charles-de-Gaulle ouvert depuis septembre.

Les points de vigilance :

- Les cyclomoteurs ne doivent pas circuler sur les pistes cyclables réservées aux vélos et aux trottinettes.
- Trottinettes électriques : il faut avoir au moins 12 ans pour les utiliser, rouler au maximum à 25 km/h sur la chaussée et 6 km/h sur le trottoir, porter un casque adapté, un équipement rétro réfléchissant et posséder une assurance.
- Vigilance des automobilistes

Vaccination

Conseils pour la vaccination

Comment prendre rendez-vous ?

Par internet : La prise de rendez-vous peut se faire via le site sante.fr, qui recense les centres de vaccination, et permet de se rediriger vers des plateformes de prise de rendez-vous. Pour le secteur de Saint-Brieuc, cela se fera via le site Keldoc.com. Il n'est pas nécessaire de passer par son médecin traitant auparavant.

Par téléphone : un numéro vert gratuit à contacter pour les rendez-vous :

0 800 009 110

La préfecture nous signale que : « A ce jour,

tous les appels ne peuvent pas aboutir et la quasi-totalité des créneaux disponibles ont fait l'objet d'une réservation. » Il faut donc faire preuve de patience.

A noter : pour pouvoir bénéficier de la vaccination, il faut répondre aux critères que vous pouvez retrouver sur le site sante.fr

La mairie vous accompagne

La mairie ne peut pas prendre rendez-vous à votre place mais peut vous accompagner : Quand vous aurez obtenu votre rendez-vous et si vous n'êtes pas en mesure de

vous y rendre par vos propres moyens, faites-le nous savoir, nous organiserons ce déplacement avec vous. Appelez la Mairie 02 96 72 60 33

· Si les difficultés à obtenir un rendez-vous vous paraissent impossibles à surmonter, signalez-le à la Mairie. Votre situation sera étudiée avec un élu qui vous contactera et, le cas échéant, vous accompagnera dans la réalisation de cette démarche.

La Commune ne dispose pas de numéros professionnels privilégiés pour les prises de rendez-vous. Utilisez le numéro vert indiqué.

Service Enfance-Jeunesse

Portail familles : inscriptions en ligne

A partir de mars 2021, la commune d'Yffiniac met en place un espace numérique, accessible 24h/24, permettant aux familles d'effectuer leurs démarches administratives auprès du service enfance-jeunesse. L'intérêt est de faciliter la communication des informations en dehors des heures d'ouverture de la Mairie.

C'est désormais à partir de ce portail, que les familles procéderont aux inscriptions des enfants, aux modifications et aux paiements des différents services proposés par la collectivité : restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs. Pour se connecter, il suffit de saisir ses identifiants : un code enfant et un code famille. Les familles trouveront ces informations sur leur facture de restaurant scolaire ou d'accueil périscolaire du mois de mars.

Les nouveaux usagers, peuvent contacter le service enfance-jeunesse au 02.96.72.66.44 ou par mail à : jeunesse@ville-yffiniac.fr afin d'obtenir leurs identifiants.

Lien à noter dans la barre de recherche pour vous connecter : <https://yffiniac.les-parents-services.com>
Apparaissent sur ce portail, le mode d'emploi et le rappel des modalités d'inscription.



Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au :

Service enfance jeunesse
Place de la Mairie
22120 YFFINIAC
02 96 72 66 44

Armor Pocket film

Yffiniac va accueillir le tournage



Yffiniac participe au projet Armor Pocket film depuis ses débuts en 2011. Du tournage au montage, en passant par la présentation du film au public, grâce à Pocket film

les enfants découvrent l'envers du décor. En plus de recevoir les groupes d'enfants, les villes participantes (Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Trégueux et Yffiniac) ont décidé d'acquérir du matériel uniquement réservé à cet événement. Un investissement qui permettra à chaque commune d'avoir du matériel identique. L'objectif étant que toutes les communes aient des équipements suffisants pour créer, inventer, réaliser leurs films, et ce, d'une manière plus harmonisée.

Cette année, c'est une première : Yffiniac accueillera les enfants des différentes communes participantes pour un mini-festival de films du 22 au 26 février 2021 à l'Espace de Vie La Ruche. Le bâtiment composé d'un

grand nombre de salles permettra de respecter les consignes sanitaires. Chaque groupe d'enfants aura sa propre salle d'activités et mangera sur place dans cette même salle. Ce stage aura lieu si le contexte le permet.

Les inscriptions à ce stage se feront au moment des inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver pour les 7-11 ans. Pour les adolescents, les tournages se dérouleront lors des vacances de printemps si les conditions sont réunies.

*Photo de l'édition 2018.

École Simone Veil

Les Petites Cartes Postales Chorégraphiques



Les enseignantes des élèves de CM1 et de CM2, Madame Christine Jonckheere et Madame Delphine Moisan, reprennent le projet des Petites Cartes Postales Chorégraphiques. Madame Jonckheere avait déjà mené ce projet trois ans auparavant. Celui-ci mêle danse, Histoire de l'art et techniques numériques.

Impulsé par l'Inspecteur de l'éducation nationale de Lamballe, Monsieur Luc Le Blanc, ce projet est un dispositif départemental, financé par l'Amicale Laïque. Ce financement a permis l'intervention d'une chorégraphe, Caroline Le Noane, pour six séances d'initiation en danse contemporaine avec chaque groupe. Le thème de la

chorégraphie est en lien avec l'Histoire de l'art étudiée en classe. Les élèves travaillent un thème, et ensuite, le mettent en scène. Le travail consiste à utiliser les techniques numériques pour communiquer avec deux autres classes de Saint-Brieuc. Les classes vont dans un premier temps se présenter. Ce sera ensuite au tour de l'artiste étudié en cours d'Histoire de l'art d'être présenté.

Les élèves apprendront à utiliser plusieurs supports numériques (utilisation du logiciel photofiltre). Cette partie du projet permet aux élèves de s'initier au montage d'une image (choisir un fond, découper une image pour la coller sur un autre écran, intégrer du texte...). C'est aussi l'occasion de faire de la prévention autour des dangers du numérique.

Les différentes classes vont communiquer entre elles afin de mettre leur travail en commun.

Si la situation sanitaire le permet, une restitution est programmée à la Passerelle avec les classes des écoles de Saint-Brieuc le 17 juin. Les familles pourront assister au final de ce projet.

Saint-Aubin

Le cycle de l'eau en spectacle

Mardi 12 janvier, les élèves de maternelle de l'école Saint-Aubin d'Yffiniac ont fait la connaissance de Lola, la reine des gouttes d'eau. C'est à travers elle, que Bruno Marec, de la Compagnie des Apprentis sages, est venu raconter le cycle de l'eau.

Après quelques expériences pratiquées dans un mini-laboratoire et destinées à montrer que l'eau peut se présenter sous d'autres formes que liquides, les enfants ont découvert les différentes étapes de transformation de cet élément précieux et indispensable à la vie. Les enfants étaient ravis de participer activement en se déguisant en savant, en soleil, vent ou nuages.

Pour finir, les enfants se sont intéressés au fonctionnement d'un château d'eau et à la production d'énergie. Ce fut une séance intéressante, riche, pleine de surprises et de rires.



Exposition

« Hors d'usage » de Michel Batt

Nous avons déjà eu la chance de voir Michel Batt au sein de notre salle d'exposition avec la série « Territoires commerciaux ». Il revient pour présenter la série « Hors d'usage » au Patio.

Michel Batt, photographe, est ancien auditeur des conférences de la Société Française de Photographie et du musée du Jeu de Paume.

La série qu'il nous présente est un mélange de deux univers proches qui fusionnent : d'un côté les compressions, de l'autre des prises de vue dans des casses automobiles. Au-delà de la recherche d'esthétisme dans



ses clichés, c'est un appel à la réflexion sur nos pratiques qui se dégage de ses oeuvres. 10 ans séparent les deux images ci-contre alors qu'on les croirait espacées de quelques heures. Certaines images des casses automobiles proviennent même d'Yffiniac et de Lamballe.

Le photographe explique sa série ainsi : « Via nos poubelles, nous nous débarrassons régulièrement des emballages compo-



sés de matières diverses, d'objets et biens de consommation devenus inutiles, obsolètes ou usagés. Souvent, nous nous délestons de ces déchets inconsciemment concernant leur devenir et les volumes engendrés. Dans les centres de tri et les déchetteries, une certaine rationalité reprend le pas sur le désordre généré par les monceaux d'objets hors d'usage. Dans ces lieux, les déchets sont triés, compactés, broyés, ils peuvent ainsi entamer une seconde vie avec le recyclage de leur matière.

Ces déchets, « matière pauvre » issue de nos poubelles, transcendés esthétiquement par les cadrages photographiques nous interpellent néanmoins sur nos responsabilités de citoyen consommateur. »

Une réflexion intense se dégage de cette série, nous interrogeant sur nos modes de consommation et leur impact. Une exposition à découvrir début février au Patio.

**Exposition au Patio
du 10 février au 6 mars
Entrée gratuite.**

Sport

Basket Santé pour tous

L'US Yffiniac Basket vient d'obtenir le Label Basket Santé Découverte et propose des séances de basket santé.

Pour s'inscrire, il n'est pas nécessaire d'avoir un certificat ou une prescription médicale, il suffira de répondre à un simple questionnaire sur place pour comprendre les difficultés et objectifs de chacun. Le principe est de pratiquer une activité autour d'exercices sur-mesure tout en améliorant sa santé, son bien-être social mais aussi son mental et son physique.

Ces séances s'adressent à tous : hommes et femmes, enfants, adultes, seniors, avec ou sans handicap.

Le matériel est adapté, par exemple une grande cible ou des ballons de différentes tailles. Valérie Allio, qui sera la référente pour cette activité nous explique que « le

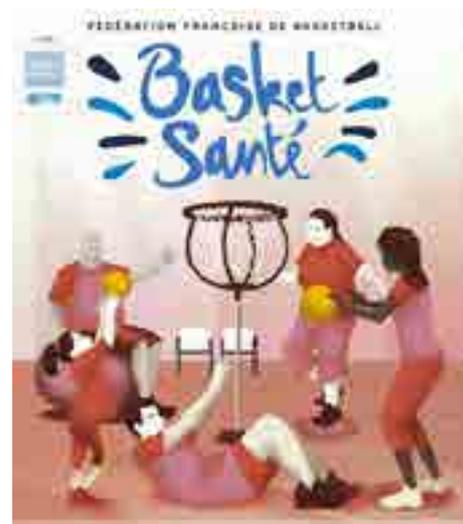
Basket santé ne nécessite ni saut ni contact, on utilise uniquement les outils et la pédagogie du basket et on les adapte aux besoins des participants et cela peu importe leur âge ou leur condition physique. »

Cela permet également de créer du lien social, la proximité est plus facile avec des groupes restreints de 8 à 10 personnes.

Les séances se dérouleront à la salle Bernard Hinault au complexe sportif, rue Joseph Turmel, dès que les conditions sanitaires seront réunies pour permettre l'accès aux salles.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire et vous renseigner, contacter :

**Valérie Allio - 06 61 47 30 91
valerie.allio22@gmail.com**



Vitrine

David Poidevin, magnétiseur

David Poidevin connu à Yffiniac pour son entreprise de publicité, change de cap : il ouvre son cabinet de magnétiseur.

Sa mère pratiquait le magnétisme, ce n'est donc pas quelque chose de nouveau pour David. Il traite certains maux depuis quelques années déjà. Soutenu dans ce projet par son épouse, infirmière, il a décidé d'ouvrir son propre cabinet de magnétiseur fin 2020.

Comment fonctionne le magnétisme ?

Des résultats concrets parfois variables, le magnétisme interroge autant qu'il fascine. La psychologie d'une personne peut aider le corps, c'est sur cela que se base le magnétisme, effectuant le lien entre le mental et le corps physique. Le magnétisme peut

aider, que le problème soit physique ou émotionnel : migraines, douleurs musculaires et zona, peuvent être améliorés rapidement. Il est possible de traiter certains troubles d'origine émotionnelle comme les insomnies, les vertiges ou la dépression par le magnétisme.

Comment se passent les séances ?

Lors de la première séance, David explique sa pratique. Ensuite la séance peut commencer. Une séance dure de 45 min à 1h, et débute par une auscultation globale (sans manipulation), en général 1 à 3 séances sont nécessaires.

David vous accueille sur rendez-vous au sein de son cabinet rue Monseigneur Le Mée.



Contacts : 07 63 10 43 45
88, rue Monseigneur Le Mée
<https://poidevin-magnetiseur.fr>
david@poidevin-magnetiseur.fr

OPPOSITION

Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain

Nos propositions d'avenir

Cette année 2021 est à présent lancée. Pas besoin d'être devin, pour savoir que nous n'aurons pas une année plus « calme » que 2020.

Nous avons, pourtant, envie d'y croire, envie de nous projeter, de rêver au retour de notre liberté.

Mais non ! A peine le temps de digérer les repas des fêtes de fin d'année, que la réalité nous revient en pleine face.

Mais, malgré tout, la vie continue et il faut positiver et avancer.

Monsieur le Maire nous a proposé d'étudier et mettre en œuvre un de nos projets par an. Voici donc, une liste, non exhaustive, des réalisations qui nous tiennent à cœur et que nous avons transmises en mairie :

Le pumprack

Un lieu ludique convivial et familial, pour pratiquer des activités sportives de plein air, avec des équipements comme le vélo, le skate, la trottinette, les rollers, etc...

Une maison médicale

Dans un souci de maintenir l'offre médicale, il nous semble important d'anticiper, dès aujourd'hui, le départ en retraite de la moitié de nos praticiens sur les 2 ans à venir.

L'installation de jeunes médecins nécessite, la création d'une structure, dédiée aux soins, sur la commune.

Un carport salle des fêtes

Le carport serait une extension nécessaire, pour les associations utilisant la salle des fêtes, lors de manifestations.

La maison des associations

L'aménagement d'un espace conséquent, inter associations, contribuant, par là même, à la valorisation du site de Coat Erbeau.

Espace de coworking

Pour des travailleurs indépendants, afin de partager et d'échanger des idées. Il s'agit de développer un espace de travail partagé, en lien avec l'attractivité du centre bourg.

Réfection et aménagement voiries

De manière à privilégier l'équité entre les quartiers et les aspects de sécurité, il est à prévoir l'aménagement des voiries et trottoirs sur des secteurs qui en sont dépourvus – Exemple : la rue du Bois de la Hazaie, la rue du Houlets (rue des 3 petits ponts), etc.

Epicerie solidaire – Ressourcerie

Dans l'optique de valoriser l'économie sociale et solidaire et le développement durable, nous proposons la création d'une ressource et d'une épicerie solidaire. Quelques sites pourraient s'y prêter dans le centre bourg.

Par ailleurs, le plan inondation, qui faisait partie de nos projets de campagne, est en cours de réflexion au niveau du conseil municipal, et, nous l'espérons, aboutira à des actions de prévention efficaces et rapides. Nous serons vigilants sur les avancées.

Nous sommes à votre écoute !

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre permanence mensuelle du 1er samedi de chaque mois - en mairie, bureau de la minorité de 11h à 12h.

Vos élus du groupe « Ensemble Imaginons Yffiniac Demain »

Mail : fryffiniac2020@gmail.com

Tél : 07 82 22 88 16



FEVRIER

En raison des conditions sanitaires, les manifestations prévues en février sont annulées.

Etat civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie.

Prochaine parution : Mars 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard
mi-février à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33
Ouvrte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com